

Département des infrastructures et des  
ressources humaines  
Service de la mobilité  
Avenue de l'Université 5  
1014 Lausanne

Lausanne, le 13 juin 2013

U:\1\politique\_economique\consultations\2013\POL1329\_horaires\_2014.docx  
PHG/lama

### ***Projet d'horaire 2014 des transports publics***

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien pris connaissance de votre invitation à répondre à la consultation relative à l'horaire 2014 des transports publics. Nous n'avons pas pu formuler nos prises de position via le site [www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch), car celui-ci ne permet de se prononcer que sur les modifications de l'horaire soumis à consultation et non sur des changements intervenus à l'horaire 2013, que nous avons déplorés l'an dernier. Ces modifications malheureuses n'ayant toujours pas été corrigées, nous les rappelons dans ce courrier.

Les liaisons entre Nyon et le Nord vaudois ainsi qu'entre Palézieux et Genève demeurent insatisfaisantes par rapport à la situation qui prévalait jusqu'à la fin 2012. Alors que Nyon et Palézieux étaient desservis à la cadence horaire par l'Intercity (ICN) Bienne-Genève et l'Interregio (IR) Lucerne-Genève, seuls quelques arrêts ont été préservés avec l'horaire 2013 (tôt le matin pour les deux, et tard le soir pour ce qui est de Palézieux).

La région nyonnaise compte de nombreuses entreprises, dont une partie du personnel vient du Nord vaudois. Ces employés ont vu leur temps de parcours rallongé de 20 minutes en fin de journée, suite à la suppression des ICN. Dans l'autre sens, les étudiants à la HEIG-VD en provenance de Nyon subissent également des parcours rallongés, ce qui rend par ailleurs la haute école moins attractive pour les candidats domiciliés sur la Côte. Cette situation pousse les pendulaires à prendre la route sur un axe autoroutier pourtant déjà saturé. La CVCI estime, par conséquent, que les CFF devraient réévaluer la desserte de Nyon par l'ICN Bienne-Genève.

Concernant Palézieux, nous constatons que cette gare voit transiter 1 million de passagers par an. De nombreux habitants établis dans cette localité et dans les communes avoisinantes travaillent à Genève. Alors qu'ils pouvaient rejoindre cette ville en une cinquantaine de minutes jusqu'à fin 2012, ce trajet est désormais de 1 heure au minimum (voire de 1h10 à 1h13). Comme pour Nyon, la CVCI estime que les CFF devraient rouvrir le dossier de la desserte de Palézieux par l'IR Lucerne-Genève.

La CVCI est d'avis que le maintien d'une mobilité optimale pour les travailleurs et les étudiants constitue un atout économique. La majorité des entreprises étant basée dans les villes – y compris les cités de moyenne importance, telles que Nyon ou Yverdon-les-Bains - et agglomérations, il est essentiel que le personnel puisse rallier ces destinations le plus facilement possible. La détérioration des dessertes de Nyon et de Palézieux lors de l'entrée en vigueur de l'horaire 2013 est regrettable. Il convient de continuer à demander aux CFF de revenir à des solutions satisfaisantes pour ces deux localités.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint



Philippe Gumy  
Responsable communication